

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ du Mardi 13 Mai 2008 à Fleurville à 19 h

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Fleurville.

Etaient Présents : Mmes CLEMENT, TROUSSEAU, GUICHARD, CHEVALIER, DREVET, BUE, CANITROT et Mrs PENOT, GOYARD, DUBOIS, BALDASSINI, DEDIENNE, CHEVALIER, CONRY, COFFIGNY, GALEA, DUMONT, PHILIPPON, ROBELIN, SURGAND, PERRIN, PEULET, MORNAND, CHERVIER, COURBET, LE GRAND DE MERCEY, PRUDENT.

1 – Présentation Communauté de Communes

Mme CLEMENT présente la Communauté de Communes :

- historique,
- compétences,
- fonctionnement,
- budget,
- présentation des services,
- projets,
- le devenir.

Pour des raisons techniques, le diaporama qui avait été préparé n'a pu être projeté, il sera envoyé par mail aux mairies.

Suite à la présentation de la répartition des dépenses de fonctionnement, Mr BALDASSINI intervient pour souligner l'importance du coût de l'Ecole de Musique. Il trouve les dépenses disproportionnées par rapport à la fréquentation. Mme CLEMENT explique qu'une commission sera mise en place pour travailler sur ce sujet.

D'autre part, des régularisations seront à établir quant au dojo et à la maison Berry. Suite à la dissolution des trois intercommunalités, ces bâtiments ont été restitués en indivision aux communes. Il conviendra donc de régulariser la situation par des actes notariés et de prendre contact avec les services de la Conservation des Hypothèques afin que la Communauté de Communes soit propriétaires de ces biens.

2 – Délégations Signature et Fonctions aux Vice Présidents

La Présidente donne délégation de signature permanente aux Vice Présidents.

Mme CLEMENT donne délégation de fonctions aux Vice Présidents qui auront en charge les domaines suivants :

Mr Bernard ROBELIN :

Déchets : collecte et traitement des ordures ménagères et des points d'apports volontaires
Déchetterie

Ecole de Musique et Festival des Musiques Rares

Mr François DEDIENNE :

Social, CIAS

Enfance Jeunesse : Garderies périscolaires, Multi Accueil, Relais Assistantes Maternelles,
Service Enfance Jeunesse

Mr André PEULET :

Sport/Culture : Dojo
Boucherette

3 – Indemnités Présidente, Vice Présidents

Dans un souci d'économie budgétaire, le conseil donne son accord pour verser à la Présidente et aux 3 Vice Présidents les indemnités se limitant à la tranche de population comprise entre 1 000 et 3 499 habitants :

Présidente : 1 206,56 € brut soit 32,25 % de l'indice 1015 (= 3 741,26 €)

Vice Présidents : 462,79 € brut soit 12,37 % de l'indice 1015

4 – Délégués CIAS

Chaque commune est représentée au sein du CIAS par deux délégués. Le Conseil de Communauté accepte à l'unanimité la composition du Conseil Intercommunal d'Action Sociale dont la liste est annexée au présent compte rendu.

5 – Délégués SMEVOM

Le Conseil désigne un titulaire et un suppléant pour représenter la Communauté de Communes au SMEVOM . Les noms des personnes nommées figurent dans la liste jointe.

6 – AEG Bourgogne Sud

Mme CLEMENT a été désignée titulaire et Mr GUILLET, suppléant pour siéger au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale d'AEG Bourgogne Sud.

Mr PEULET, Président de l'Association interviendra lors du prochain Conseil de Communauté pour présenter l'Association, le projet et son avancée.

7 –Pays d'Art et d'Histoire

Mme DREVET qui a assisté aux précédentes réunions présente brièvement le Pays d'Art et d'Histoire. Mme DREVET et Mr DEDIENNE sont désignés titulaires au Conseil d'Administration, Mrs GUILLET et DUMONT sont suppléants.

8 – A De TouRE

Mme CLEMENT représente la Communauté de Communes en qualité de titulaire à l'Association A DE TouRE, Mr ROBELIN en qualité de suppléant.

9 - SDIS

La Présidente fait part d'un courrier de la Préfecture relatif à l'élection des membres du Conseil d'Administration du SDIS 71. Aucun des membres n'est intéressé.

10 – Tarifs Massages Bébé

Mme Mireille BENOIT, Directrice du Multi Accueil de Viré a suivi en 2007 une formation et acquis un diplôme pour dispenser des massages aux bébés. Elle propose d'exercer cette activité en cours collectif : environ 5 personnes par groupe et en cours individuel : au domicile de l'enfant ou au Multi Accueil. Le Conseil est favorable à la mise en place de cette activité et fixe les tarifs ainsi :

- cours collectifs : 16 € les 4 séances
- cours individuel : 28 € les 4 séances.

Toute cession commencée est due.

11 – Mise en place des commissions

Plusieurs commissions sont mises en place :

- **Ecole de Musique / Festival des Musiques Rares** : organisation des concerts, du Festival, inscriptions des élèves
- **Jeunesse** : Fonctionnement des structures jeunesse : Multi Accueil de Viré, Relais Assistantes Maternelles, Service Enfance Jeunesse, Garderie Périscolaires de Clessé, Viré, Lugny, Saint Albain, Montbellet, Fleurville – Organisation comité de pilotage, Contrat enfance jeunesse : prestations CAF, MSA, Projet commun pour la fête de l'enfance – Partenariat avec le CECL et le CLEM
- **Communication – Information** : Bulletin de fin d'année, Réunions d'information
- **Déchets / Sport et dojo** :

Suivi du marché de collecte et traitement des Ordures Ménagères et des Points d'Apports Volontaires, Suivi des résultats des caractérisations, Participation aux réunions d'Eco emballages, Mise en place plan de communication

Répartition utilisation du dojo entre les diverses associations et établissements scolaires

- **Personnel** : Horaires du personnel, suivi congés (annuels, maladie, ...), remplacement, formations, avancement échelon et grade, évaluation individuelle, salaires

▪ **Environnement et Nature** : Boucherette

Les Conseillers sont invités à réfléchir aux domaines qui les intéressent afin de désigner les membres des commissions la séance prochaine.

12 – Structure Cruzille

La commission « Halte Garderie » de Cruzille a rencontré la CAF, la MSA et la PMI le 29 Avril 2008. Après discussion, la commission a décidé d'orienter son projet vers la création d'une micro crèche qui offre une plus grande souplesse en terme de fonctionnement : horaires, encadrement, repas... Les élus souhaitent vivement une ouverture à la rentrée de Septembre.

La Commission Appel d'Offres s'est réunie en premier lieu le 23 Avril 2008 pour l'ouverture des plis, seuls deux lots étaient fructueux, les lots restants ont fait l'objet de négociations et de relances. Ces derniers ont été attribués lors de la seconde réunion le 13 Mai 2008 :

Lot	Entreprises	Montant HT
Lot 1 : Démolition, Assainissement et Maçonnerie	SARL THIBERT DEPARDON	Base : 3 709,80 € Option 1 : 435 €
Lot 2 : Menuiserie Bois intérieures et extérieures	Jean Louis BARRAUD	Base : 3 451,55 € Option 2 : 520 € Option 3 : 505 €
Lot 3 : Plâtrerie Peinture Faux Plafonds	Qualidéco	Base : 9 413,44 € Option 4 : 732 € Option 5 : 1 410,40 €
Lot 4 : Sols minces collés	MARTIN REBEUF	Base : 8 138,58 €
Lot 5 : Carrelage	SARL THIBERT DEPARDON	Base : 3 390,33 €
Lot 6 : Plomberie Sanitaire Chauffage	SARL PROCLIM	Base : 7 577,20 €
Lot 7 : Electricité	Roland JEANDIN	Base : 3 902,58 €
Total HT		43 185,88 €

13 – Organisation 5è Festival des Musiques Rares

Mr ROBELIN rappelle le programme du 5è Festival des Musiques Rares qui débutera le 22 Juin et se terminera le 20 Juillet 2008.

14 – Questions diverses

Avenant Convention Contrat Enfance Jeunesse :

La MSA a adressé un avenant suite à la convention signée le 26 Décembre 2007 entre la Communauté de Communes et la CAF. La modification porte sur le taux de familles ressortissants agricole concernées par le contrat et dépend du bilan annuel transmis par la CAF. Pour le présent contrat, le taux passerait à 17,27 %. Le Conseil autorise la Présidente à signer l'avenant cité ci-dessus.

Garderie de Lugny :

Mme JACQUELIN, Présidente de l'Association de la garderie de Lugny (pour les élèves transportés) a transmis un courrier pour expliquer les difficultés financières rencontrées par l'association. Les communes de Montbellet et Viré qui se trouvent dans la même situation (garde le matin et le soir des enfants transportés) expliquent qu'elles prennent en charge l'intégralité des frais de personnel liés à l'embauche d'une personne pour la surveillance de ces élèves. La commune de Lugny étudiera la question.

Adhésion de Plottes

Mme CLEMENT informe le conseil, qu'elle a eu connaissance d'une opposition d'une partie des habitants de Plottes à l'adhésion de leur commune à la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône. Par ailleurs, des contacts seraient pressentis entre la commune de Plottes et la nouvelle municipalité de Tournus ainsi que le nouveau conseil de communauté du tournugeois, également renouvelé. La présidente a contacté le bureau du contrôle de légalité de la préfecture qui souhaite connaître l'ensemble des décisions des 12 communes avant de prendre tout arrêté. Compte tenu des nouveaux éléments d'informations apportés par la présidente et qui n'étaient pas connus lors du vote de la Communauté de Communes le 24 Janvier dernier sur cette demande d'adhésion, le conseil souhaite qu'un contact soit pris rapidement avec la Mairie

de Tournus et la communauté de communes de Tournus. Le conseil décide de remettre ce point à l'ordre du jour du prochain conseil.

Recyclage du bois à la déchetterie

Depuis quelques semaines, les centres d'enfouissement de déchets ultimes accentuent leurs contrôles avant le vidage des bennes de Déchets Non Recyclables provenant de la déchetterie de Péronne. Plusieurs bennes ont été refusées en raison de la présence d'une quantité trop importante de bois. Bourgogne Déchets Services propose la mise en place d'une filière bois sur la déchetterie, cela permettrait de réduire la quantité de DNR soumis à des coûts de traitement plus importants que le bois. Les membres du Conseil acceptent cette proposition et autorise la Présidente à signer l'avenant relatif à la création d'une filière bois à la déchetterie.

Permanence Mme CLEMENT

La Présidente assure une permanence tous les samedi matin de 9 h à 10 h 30 au siège de la Communauté de Communes.

La Présidente
Patricia CLEMENT